



Réponses aux questions des représentants de proximité TNE CFTC janvier 2025

1) Entretiens d' évaluation professionnelle

Beaucoup de salariés nous font remonter avoir déjà réalisé leurs entretiens d'évaluation professionnelle au cours du mois de décembre 2024. Il s'agit de secteurs entiers d'agences du TNE qui ont déjà terminé ces EEP. Les salariés ne comprennent pas pourquoi cet entretien d'évaluation professionnelle qui comporte une partie " bilan de l'année écoulée ", a lieu alors que les résultats de l'année ne peuvent être encore compilés. Il semblerait que, pour les salariés des CRC commerciaux, leurs résultats soient arrêtés bien avant décembre, afin de pouvoir débiter les entretiens au plus tôt. Même si chaque année, la campagne démarre en décembre pour se terminer fin mars, pourquoi fixer des objectifs quantitatifs sur une année entière mais d'observer les résultats que sur 11 mois ? Quel en est le sens ? Pourquoi cette précipitation ?

Réponse: Nous rappelons que la campagne d'EEP démarre début décembre pour se clôturer fin mars, suivant la taille des équipes, il peut être nécessaire de démarrer ces entretiens avant la fin de l'année. Démarrer tôt permet également de partager les attendus de l'exercice à venir. Nous rappelons que le manager a toutes compétences pour évaluer la contribution du conseiller, en prenant en compte la date de l'entretien et le potentiel reste à faire de fin d'année.

2) Entretiens de développement professionnel

Pour les salariés arrivés à la Macif en 2019, ces derniers vont avoir en complément de leur EEP un entretien de développement professionnel renforcé. Sont-ils prévenus en amont de cet entretien supplémentaire ? Ont-ils un temps de préparation spécifique ?

Réponse: La réalisation des entretiens est de la responsabilité du manager qui bloque un créneau avec chaque collaborateur de son équipe. Chaque collaborateur a 1h30 sur son temps de travail pour préparer ses 2 entretiens (EEP et EDP) ou 1h si seul l'EEP est réalisé.

3) Affiches rdv vœux

Un peu partout au sein de la Macif, les salariés ont pour consigne de tendre vers le zéro papier, ce qui est logique. Des collègues sont donc surpris de recevoir une affiche grand format et en couleur les invitant à découvrir le rdv des vœux de nos dirigeants. Même si c'est un moment d'importance dans toute entreprise, n'y avait-il pas moyen de dématérialiser cette information ?

Réponse: Nous avons bien pris note de la demande. Si effectivement des affiches ont été déployées, des emailings ont également été adressés.

4) Taux de participation élections des délégués

Les élections des délégués ont eu lieu. Pendant le scrutin, les salariés ont été mis à contribution pour inciter nos sociétaires à s'exprimer par leur vote, ce qui est logique. La Macif a communiqué le 11 décembre les résultats du suffrage : près de 880 000 votes. A quel taux de participation correspond ce nombre de bulletins exprimés ?

Réponse: Cette question n'est pas spécifique au territoire Nord Est et ne relève donc pas de la compétence des représentants de proximité.